

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09/2017

Numéro de version 5

Révision: 18.02.2015

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: COUPE M20

Code du produit: A0057

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Emploi de la substance / de la préparation

Usinage des métaux
Huile soluble de travail des métaux par enlèvement de matière

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur: N-SERV.
235 route de SAINT PAUL
26200 MONTELMAR
☎ : +33(0)4 75 01 03 85
✉ : contact@n-serv.eu
🌐 : <https://n-serv.eu>

1.4 Numéro d'appel d'urgence: ORFILA (INRS) : 33 (0)1.45.42.59.59

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS05 corrosion

Eye Dam. 1 H318 Provoque des lésions oculaires graves.



GHS07

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE



Xi; Irritant

R36: Irritant pour les yeux.



Xi; Sensibilisant

R43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Pictogrammes de danger

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.



GHS05



GHS07

Mention d'avertissement

Danger

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

2,2'-iminodiéthanol
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one

Mentions de danger

H318 Provoque des lésions oculaires graves.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09/2017

Numéro de version 5

Révision: 18.02.2015

Nom du produit: COUPE M20

(suite de la page 1)

<ul style="list-style-type: none"> · Conseils de prudence 	P280 P261 P302+P352 P305+P351+P338 P310 P501	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
<ul style="list-style-type: none"> · Indications complémentaires: · 2.3 Autres dangers · Résultats des évaluations PBT et vPvB · PBT: · vPvB: 	Réservé aux utilisateurs professionnels. Non applicable. Non applicable.	

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Mélanges

· **Description:** Produit pour usinage des métaux

· Composants dangereux:

CAS: 111-42-2 EINECS: 203-868-0 Reg.nr.: 01-2119488930-28	2,2'-iminodiéthanol ☒ Xn R22-48/22; ☒ Xi R38-41 ☠ STOT RE 2, H373; ☠ Eye Dam. 1, H318; ⚠ Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315	2,5-10%
CAS: 111-46-6 EINECS: 203-872-2	2,2'-oxydiéthanol ☒ Xn R22 ⚠ Acute Tox. 4, H302	2,5-10%
CAS: 107-41-5 EINECS: 203-489-0 Reg.nr.: 01-2119539582-35	2-méthyl-2,4-pentanediol ☒ Xi R36/38 ⚠ Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319	≤ 1%
CAS: 2634-33-5 EINECS: 220-120-9	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one ☒ Xn R22; ☒ Xi R38-41; ☒ Xi R43; ☠ N R50 ☠ Eye Dam. 1, H318; ☠ Aquatic Acute 1, H400; ⚠ Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317	≤ 1%

· **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

SECTION 4: Premiers secours

· 4.1 Description des premiers secours

- **Remarques générales:** Demander immédiatement conseil à un médecin.
Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- **Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- **Après contact avec les yeux:** Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, avec de l'eau. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **Après ingestion:** Ne pas faire vomir, demander une assistance médicale.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09/2017

Numéro de version 5

Révision: 18.02.2015

Nom du produit: COUPE M20

(suite de la page 2)

- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:**
- **Autres indications**

Le produit n'est pas inflammable.

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

Porter un appareil respiratoire autonome.
Porter un vêtement de protection intégrale.
Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.
Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
- **6.4 Référence à d'autres sections**

Veiller à une aération suffisante.
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
Empêcher le liquide de se répandre en surface (par exemple, par endiguement ou par barrage anti-pollution).
En cas de pénétration accidentelle dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Assurer une aération suffisante.
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, liant universel, sciure).
Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination.

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09/2017

Numéro de version 5

Révision: 18.02.2015

Nom du produit: COUPE M20

(suite de la page 3)

SECTION 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Matériaux d'emballages autorisés : Acier, acier inoxydable, PEHD, PPHD, Teflon.
Matériaux ne convenant pas pour les emballages: l'aluminium, métaux légers et leurs alliages.
- **Indications concernant le stockage commun:** Ne pas stocker avec des substances oxydantes ou acides.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:** Stocker au frais, en ambiance tempérée, sous abri.
Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:** Sans autre indication, voir point 7.
- **8.1 Paramètres de contrôle**

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

111-42-2 2,2'-iminodiéthanol	
VME	Valeur à long terme: 15 mg/m ³ , 3 ppm
107-41-5 2-méthyl-2,4-pentanediol	
VME	Valeur momentanée: 125 mg/m ³ , 25 ppm

· DNEL

111-42-2 2,2'-iminodiéthanol		
Dermique	Effets systémiques à long terme	0,13 mg/kg /jour (Travailleurs / Workers)
Inhalatoire	Effets locaux à long terme	1 mg/m ³ (Travailleurs / Workers)

· PNEC

111-42-2 2,2'-iminodiéthanol	
PNEC - STP	100 mg/l (-)
PNEC - eau (dégagement intermittent)	0,022 mg/l (-)
PNEC - eau de mer / sea water	0,00022 mg/l (-)
PNEC - eau douce / fresh water	0,0022 mg/l (-)
PNEC - sol / ground	0,00108 mg/kg (-)
PNEC - sédiment d'eau douce / freshwater sediment	0,019 mg/kg (-)
PNEC - sédiment marin / sea sediment	0,0019 mg/kg (-)

· Valeurs limites d'exposition supplémentaires pour les dangers possibles lors du traitement:

brouillard d'huile (VLE) : 10mg/m³, sur 15 minutes
brouillard d'huile (VME) : 5 mg/m³, sur 8 heures

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09/2017


Numéro de version 5

Révision: 18.02.2015

Nom du produit: COUPE M20

(suite de la page 4)

- **Remarques supplémentaires:** Le présent document s'appuie sur la réglementation en vigueur au moment de son élaboration.
- **8.2 Contrôles de l'exposition**
- **Equipement de protection individuel:**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:** Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés.
Se laver les mains avant de manger, boire ou fumer.
Eviter tout contact avec les yeux.
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
Port des Equipements de Protection Individuelle (E.P.I.) obligatoire pour toute personne sujette aux allergies.
- **Protection respiratoire:** Utiliser un appareil de protection respiratoire en cas de formation d'aérosol ou de brouillard.
Filtre A/P2
- **Protection des mains:**




Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
- **Matériau des gants**

Caoutchouc nitrile
Gants en néoprène

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
- **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le délai de rupture de la matière constitutive du gant est à déterminer par le fabricant des gants et à respecter.
- **Protection des yeux:**



Lunettes de protection
- **Protection du corps:** Utiliser une tenue de protection.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

- **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**
- **Indications générales**
- **Aspect:**

Forme:	Liquide
Couleur:	Orange
Odeur:	Légère
- **valeur du pH à 20 °C:** à 5% : 9,4
- **Changement d'état**

Point d'ébullition:	100 °C
----------------------------	--------
- **Point d'éclair:** Non applicable.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09/2017

Numéro de version 5

Révision: 18.02.2015

Nom du produit: COUPE M20

(suite de la page 5)

· Densité à 25 °C:	1,005 g/cm ³ (NF EN ISO 12185)
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Entièrement miscible
· Viscosité:	
Cinématique à 40 °C:	50 mm ² /s (NF EN ISO 3104)
· 9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité**
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/ conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune dans les conditions normales d'utilisation.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Matières à éviter : Acides fort. Oxydants
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

SECTION 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë:**

- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

111-42-2 2,2'-iminodiéthanol

Oral	LD50.	1600 mg/kg (Rat)
Dermique	LD50.	12970 mg/kg (Lapin)

111-46-6 2,2'-oxydiéthanol

Oral	LD50.	12565 mg/kg (Rat)
Dermique	LD50.	11890 mg/kg (Lapin)

107-41-5 2-méthyl-2,4-pentanediol

Oral	LD50.	3700 mg/kg (Rat)
Dermique	LD50.	8560 mg/kg (Lapin)

2634-33-5 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one

Oral	LD50.	1450 mg/kg (Rat)
Dermique	LD50.	5000 mg/kg (Rat)

- **Effet primaire d'irritation:**
- **de la peau:** Un contact prolongé ou répété peut provoquer une irritation.
- **des yeux:** Provoque des lésions oculaires graves.
- **Sensibilisation:** Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

FR
(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09/2017

Numéro de version 5

Révision: 18.02.2015

Nom du produit: COUPE M20

(suite de la page 6)

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique:

111-42-2 2,2'-iminodiéthanol

Oral	LC50/96 h	1460 mg/l (Pimephales promelas-Vairon à grosse tête)
	EC50	55 mg/l (Daphnia) 2,2 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata) (96h) 7,8 mg/l (Scenedesmus subspicatus) (72h)
	NOEC	0,78 mg/l (Daphnia) (OECD 202 - 21d)

2634-33-5 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one

Oral	LC50/96 h	3,4 mg/l (Pimephales promelas-Vairon à grosse tête) 1,3 mg/l (Oncorhynchus mykiss)
	EC50	1,5 mg/l (Daphnia) (48 h)
	EC50 (72H)	0,15 mg/l (Desmodesmus subspicatus (algues vertes))

12.2 Persistance et dégradabilité

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Autres indications écologiques:

Indications générales:

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

PBT:

Non applicable.

vPvB:

Non applicable.

12.6 Autres effets néfastes

Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation:

Remettre à un récupérateur agréé.

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

Emballages non nettoyés:

Recommandation:

Remettre à un récupérateur agréé.

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1 No ONU

ADR, ADN, IMDG, IATA

néant

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR, ADN, IMDG, IATA

néant

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR, ADN, IMDG, IATA

Classe

néant

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09/2017

Numéro de version 5

Révision: 18.02.2015

Nom du produit: COUPE M20

(suite de la page 7)

- | | |
|--|-----------------|
| · 14.4 Groupe d'emballage | |
| · ADR, IMDG, IATA | néant |
| · 14.5 Dangers pour l'environnement: | |
| · Marine Polluant: | Non |
| · 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Non applicable. |
| · 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC | Non applicable. |
| · "Règlement type" de l'ONU: | - |

SECTION 15: Informations réglementaires

- 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- Prescriptions nationales:**
- Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction**
 - Tableau 49 et 49bis des maladies professionnelles : " Affections cutanées provoquées par les amines aliphatiques, alicycliques ou les éthanolamines." et "Affections respiratoires provoquées par les amines aliphatiques, les éthanolamines ou l'isophoronediamine."
 - Tableau 65 des maladies professionnelles : "Lésions eczématiformes de mécanisme allergique"
- 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:**
 - Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

SECTION 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Contient du : 1,2-Benzisothiazolin-3-one (< 1%). Peut déclencher une réaction allergique en cas de contact répété avec le produit pur, avant dilution.

La date limite d'utilisation du produit est de 24 mois à compter de sa date de fabrication.

- Phrases importantes :**
 - H302 Nocif en cas d'ingestion.
 - H315 Provoque une irritation cutanée.
 - H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 - H318 Provoque des lésions oculaires graves.
 - H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 - H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
 - H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
 - R22 Nocif en cas d'ingestion.
 - R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.
 - R38 Irritant pour la peau.
 - R41 Risque de lésions oculaires graves.
 - R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
 - R48/22 Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion.
 - R50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

- Acronymes et abréviations:**
 - ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
 - IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09/2017

Numéro de version 5

Révision: 18.02.2015

Nom du produit: COUPE M20

(suite de la page 8)

IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
Acute Tox. 4: Acute toxicity, Hazard Category 4
Skin Irrit. 2: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 2
Eye Dam. 1: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 1
Eye Irrit. 2: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 2
Skin Sens. 1: Sensitisation - Skin, Hazard Category 1
STOT RE 2: Specific target organ toxicity - Repeated exposure, Hazard Category 2
Aquatic Acute 1: Hazardous to the aquatic environment - AcuteHazard, Category 1

*** Données modifiées par rapport à
la version précédente**

FR